



Fonds internationaux
d'indemnisation pour
les dommages dus
à la pollution par les
hydrocarbures

Référence	IOPC/2020/Circ.5
Date	23 mars 2020
Assemblée du Fonds de 1992	●
Assemblée du Fonds complémentaire	●

Dispositions prévues pour les réunions des organes directeurs des FIPOL en 2020 suite à la pandémie de COVID-19

Suite à la circulaire IOPC/2020/Circ.4, qui annonçait le report de la réunion de mars 2020 des organes directeurs des FIPOL, la présente circulaire a pour objet d'informer les délégations et les autres participants aux réunions de l'évolution récente de la situation et des dispositions prévues pour les réunions en 2020.

L'Organisation maritime internationale (OMI) a annoncé qu'en raison de l'augmentation rapide du nombre de cas COVID-19 dans le monde et des difficultés persistantes rencontrées par les délégués venant de l'étranger pour assister aux réunions, la décision a été prise de reporter les réunions de l'OMI jusqu'à la fin du mois de mai.

Compte tenu du nombre croissant de réunions de l'OMI qui doivent être reprogrammées, l'Administrateur a le regret d'annoncer qu'il ne sera pas possible de reprogrammer la réunion des organes directeurs de mars 2020 et que, par conséquent, cette réunion est annulée. Les documents publiés pour cette réunion ne sont donc plus valables et de nouveaux documents seront diffusés pour examen lors de la prochaine réunion.

L'Administrateur tient à souligner que la prochaine réunion ordinaire des organes directeurs devrait toujours avoir lieu en 2020 et qu'elle est actuellement prévue pendant la semaine commençant le 2 novembre 2020. Toutefois, étant donné que l'OMI s'efforcera de reprogrammer ses réunions, il est possible que ces dates soient modifiées. Le Secrétariat continue à travailler en étroite collaboration avec le Secrétariat de l'OMI pour suivre l'évolution de la situation et trouver des dates appropriées. Le Secrétariat confirmera les dates de cette prochaine réunion dès que possible et à temps pour que les délégués puissent prendre les dispositions appropriées.

Le Secrétariat travaille actuellement à distance et continuera à fournir ses services comme d'habitude. Le personnel reste joignable via son adresse électronique. Pour toute demande de renseignements généraux, veuillez envoyer un courrier électronique à info@iopcfunds.org.

L'Administrateur tient à souligner que malgré ce changement opérationnel temporaire, le Secrétariat reste pleinement engagé dans son travail de soutien aux États Membres et tient à remercier toutes les personnes concernées pour leur compréhension et leur patience dans ces circonstances exceptionnelles.